

### Comment obtenir un audit ICS ?

#### 1) La démarche :

Damart s'est engagé dans une démarche d'achats responsables en rédigeant sa Charte des Achats Responsables et attend un engagement de ses partenaires dans le but d'une collaboration durable et profitable. Pour le succès de cette démarche, Damart est membre de l'Initiative Clause Sociale (ICS), pour mettre en œuvre l'évaluation de ses partenaires sous forme d'audit social et/ou environnemental.

Pour en savoir plus sur l'ICS : <http://www.ics-asso.org/index.php?id=2>

#### 2) Les modalités d'un audit ICS sont les suivantes :

**Commande de l'audit :** C'est à Damart de commanditer l'audit. Le Fournisseur ne doit en aucun cas demander la réalisation d'un audit ICS directement auprès d'un cabinet.

***Le fournisseur, si il souhaite être audité, doit donc contacter Damart, via le portail fournisseur afin de faire une demande d'audit.***

**Païement des audits :** Le Fournisseur doit payer l'audit initial.

**Confidentialité de l'audit :** le cabinet d'audit ainsi que Damart s'engage à ne dévoiler aucun document résultant de l'audit à une enseigne qui ne partage pas l'usine

**Planification de l'audit :** L'audit peut intervenir à tout moment.

**Durée de l'audit :** La durée de l'audit pour un audit initial est entre 1 et 4 jours.

**Déroulement de l'audit :**



**Documents à présenter :** Le Fournisseur doit présenter à l'auditeur certains documents comme des justificatifs des salaires versés, cartes de pointage, contrats de travail, contrats de maintenance, etc...

**Interview des travailleurs :** Entre 8 et 32 employés représentant les fonctions principales de l'usine seront interviewés.

**Contestation impossible :** Le Fournisseur ne doit pas tenter d'influencer l'auditeur pendant l'audit, ni contester la note obtenue à la suite de l'audit.